



Projet d'établissement

Construit durant l'année scolaire 2009-2010

« S'ouvrir aux autres et au monde qui nous entoure.

Accepter l'autre tel qu'il est.

Transformer nos différences en richesses »



stpiex@live.be

tel: 010/414598

www.ecolestpiex.be

fax: 010/414072

« Promouvoir la confiance en soi
et le développement de la personne de chacun des élèves (Décret Missions) »

Le plaisir d'apprendre

- ✓ Encourager le sens de l'effort sans favoriser l'élitisme: chacun a droit à être différent.
- ✓ Respecter le rythme de chaque enfant et l'accompagner dans ses difficultés scolaires et affectives.
- ✓ Accueil (intégration partielle) d'enfants venant de l'école Escalpage (Enseignement spécialisé).
- ✓ Projet d'intégration d'enfants en collaboration avec l'école de la Source (Enseignement spécialisé).

La religion catholique

- ✓ Annoncer et célébrer Jésus-Christ, sa personne, son message dans un climat général de sérénité, d'ouverture et de tolérance. A la lumière de l'Évangile, éveil aux valeurs humaines et spirituelles.
- ✓ Cours de religion: Une heure donnée par un maître spécial de religion catholique et une heure donnée par le titulaire.
- ✓ Des célébrations: - en début d'année, bénédiction des cartables: célébrer la rentrée scolaire en confiant l'année à Dieu, qui fait grandir chaque enfant dans sa bonté.
 - Noël, Pâques
 - messe de fin d'année
- ✓ Des opérations en lien avec l'animation religieuse: - Les midis de prière (en lien avec la paroisse)
 - marché de Noël au profit d'œuvres sociales
 - fondation Damien, Kivu, carême de partage,...



« Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures (Décret Missions) »

Respect de soi et des autres, éducation à la démocratie

- ✓ La charte de vie.
- ✓ Conseils de classe réguliers en lien avec la Charte de vie et le cours de religion.
- ✓ Dès la 3^e maternelle, Conseil d'école une fois par mois avec les délégués élus dans chaque classe, la direction, l'éducatrice et une secrétaire. (Présence régulière d'une classe « spectatrice »)

Esprit de service et d'entraide

- Les services en classe et au réfectoire.
- Le tutorat (parrainage des petits par des grands: lecture, bricolages, réfectoire...)

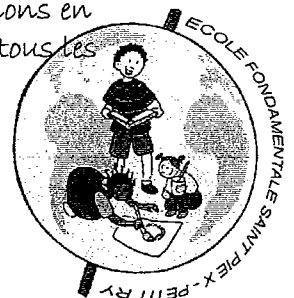
Assurer à tous les enfants des chances égales d'émancipation sociale
(Décret Missions)

La vie en cycle

- ✓ Pour les enfants: la continuité dans la matière, les compétences, les exigences, les méthodes, les thèmes abordés.

=> les projets, les ateliers techniques, le tutorat, les contrats.

- ✓ Pour les enseignants: les concertations, les réflexions, les formations en équipes et individuelles, le partage de la responsabilité éducative de tous les enfants du cycle.



Partenariat avec L'école du Christ-Roi

Afin d'assurer une meilleure transition et plus de continuité entre le Primaire et le Secondaire.

- des concertations entre les enseignants du 10/12 et du 1^o degré secondaire: « renforcer le métier d'élève »
- visite du Collège pour les élèves de 6^o primaire.

Ouverture au monde et à l'art

Sorties, visites, spectacles....

Education à la lecture critique de médias. (Le journal des enfants...)

Présentation d'informations entendues au J.T. (10/12)

Education sportive

✓ Psychomotricité en maternelles (une à deux périodes par semaine avec une psychomotricienne et une période donnée par la titulaire).

✓ Sport: Deux heures de gymnastique par semaine en première et deuxième.

une heure de gymnastique et une heure de natation par semaine de la troisième à la sixième primaire.

Dépassement de soi dans le « sport-sourire » et la compétition en équipe. (Crosse canadienne, journée sportive, championnat inter-classes...).

Respect de l'environnement

✓ Tri des déchets dans les classes, au réfectoire et sur la cour.

✓ Exploitation d'un « coin nature ».

✓ Chaque semaine, une classe est responsable de la propreté de la cour. (Une classe maternelle pour la cour des maternelles et une classe primaire pour la cour des primaires)

✓ Souci de la propreté du quartier.

✓ Favoriser le covoiturage et les déplacements à pieds ou à vélo.

Classes de dépassement

✓ A la mer pour le 5/8: Education à l'autonomie et à la vie en groupe dans un environnement différent.

✓ A Engreux pour le 10/12: Eveil à la nature, vie en communauté et sport.

Amener tous les élèves à s'appropriier des savoirs et acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans une vie économique, sociale et culturelle.
(Décret Missions)

Les apprentissages

✓ Dans chaque cycle, organisation d'activités développant les compétences en français dans un souci de continuité, en se référant au *P.I.A.S.C. et aux socles de compétences.

- Les mémoires du mois en maternelle, les surprises, présentation d'un livre.
- Apprentissage de la lecture avec le soutien de la méthode des Alphas.
- Accès et exploitation de la bibliothèque de l'école.
- Participation à la dictée du Balfroid en 6°.
- Travail sur les « types et genres » de textes.

✓ Découverte des mathématiques par de nombreuses manipulations dès la classe d'accueil dans un souci de continuité, en se référant au P.I.A.S.C. et aux socles de compétences.

- Découverte de notions mathématiques par le jeu Fractionary.
- Travail sur la structuration de l'espace et la numération.

✓ Eveil aux sciences: Cap Sciences, Sciences infuses (+plan de formation 8/12)

✓ Eveil historique: Aubechies, Orp, le Muséobus... (+plan de formation 8/12)

✓ Eveil géographique: plan de l'école, plan du quartier, voyage en péniche, les classes de mer, les classes vertes...

✓ Eveil musical en maternelle avec une animatrice spécialisée.

✓ Projet inter-génération: en collaboration avec la Résidence Malvina pour une équipe 8/10 avec l'accompagnement d'une animatrice et d'une ergothérapeute.

✓ Education à la santé et à la sécurité:

- Les collations saines et variées (en collaboration avec les parents).
- Possibilité d'avoir du lait à 10h00 et une boisson saine issue du commerce équitable.
- Pro vélo en 5° année.
- Brevet du « Benjamin Secouriste » en 10/12.

*P.I.A.S.C.: Programme intégré adapté aux socles des compétences.



Renforcement de l'apprentissage des langues

✓ Néerlandais: apprentissage précoce.

A partir de la 1^o maternelle (2 périodes par semaine).

- Découvrir une autre langue et y prendre goût de façon ludique et naturelle.

De la première primaire à la quatrième primaire (2 heures par semaine):

- Comprendre de petites consignes et des phrases simples; oser s'exprimer en néerlandais en employant des mots et des phrases simples.

De la cinquième primaire à la sixième primaire (3 heures par semaine):

- Être capable de former des phrases simples sur les différents thèmes abordés; comprendre une conversation simple et oser s'exprimer; être prêt à suivre aisément le cours de néerlandais en 1^o secondaire.

✓ Anglais

De la première primaire à la sixième primaire (1 heure par semaine):

- Découvrir une autre langue et y prendre goût.

La communication

Rencontres avec les parents

✓ Pédagogiques

Organisées par les enseignants:

- En début d'année afin de présenter le programme, les méthodes et les exigences. (Rencontres collectives)

- A Noël et en juin afin de faire le point sur l'évolution et les évaluations de chaque enfant. (Rencontres individuelles)

- A la demande des parents ou de l'enseignant quand c'est nécessaire. (Rencontres collectives ou individuelles)

✓ Festives: préparées avec les enfants (repas, présentation de projet, spectacle, fancy-fair,...)

✓ Journal de classe

✓ Farde d'avis

✓ Les valves



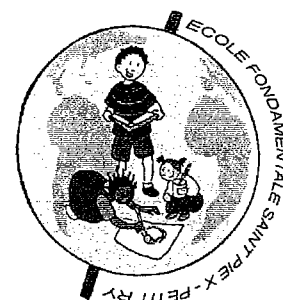
Intégration des parents

- Dans les ateliers, les projets et la vie à l'école.
- Aide pour la gestion de la bibliothèque (encoder des livres, les permanences...)
- Dans l'Association des parents, le Comité des fêtes, le Comité bourse aux vêtements.

Amélioration du cadre vie

Nous avons identifié les points suivants comme possibilités d'amélioration. Leur réalisation effective dépendra des moyens dont nous disposons, entre autres via la contribution volontaire aux bâtiments scolaires et les actions du comité des fêtes, du comité Bourse et de l'Association des Parents, ainsi que de l'aide ponctuelle reçue lors des journées « bricolage ».

- Améliorer les sanitaires des primaires.
- Rendre le couloir des maternelles plus accueillant.
- Organiser le réfectoire et la salle de sieste dans le nouveau pavillon.
- Remplacer les corniches des trois bâtiments.
- Aménager l'aire de jeux près de l'escalier de secours.
- Améliorer l'étanchéité de la toiture de la salle de gym.
- Peindre les couloirs du bâtiment C.



Projet d'établissement en lien avec la Charte de vie.

Le règlement se compose de lois et de règles pour:

- grandir en confiance
- participer à la vie de groupe
- s'intégrer dans son environnement
- être sécurisé

L'application de ce règlement doit permettre à chaque élève:

- d'apprendre dans le respect des autres et de lui-même
- de développer ses capacités sociales

Les lois:

Elles sont au nombre de cinq dans l'école, **non négociables**, (ni par l'enfant, ni par les parents). Elles **s'appliquent à tous**. Elles sont **connues de tous**. Tout manquement à une loi sera sanctionné... (à déterminer entre nous).

Les règles:

Le rôle de l'école est aussi d'**EDUQUER**, c'est-à-dire: apprendre les règles du code de vie, donner à l'enfant l'envie et les moyens d'arriver à se débrouiller et à trouver son propre chemin dans la société. (Charte de vie)

« Préparer tous les élèves à être citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures (Décret Missions) »



Dans notre école, il y a cinq lois que tu devras respecter en permanence:

1. Il est interdit d'agresser les autres.

Ne pas frapper, ne pas injurier...

2. Il est interdit de prendre ou d'abîmer quelque chose qui ne m'appartient pas.

D'un enfant ou de l'école.

3. Il est interdit d'être impoli.

Professeurs, personnel de l'école, stagiaires, parents, élèves..

4. Il est interdit de quitter l'école sans autorisation.

La carte de sortie n'est valable que pour les élèves de primaires. Elle te permet de rentrer à la maison, de rejoindre un parent. Elle ne te permet pas d'acheter de la nourriture et de te faire accompagner d'un ami. Seul un mot écrit et daté de tes parents t'autorise à quitter l'école avec une autre famille ou seul.

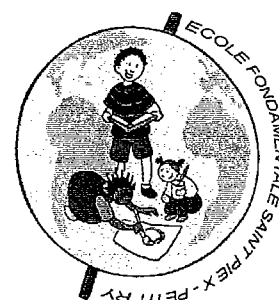
5. Il est interdit d'utiliser un GSM, d'enregistrer du son ou de l'image à l'école.

Si tu as un gsm, il doit rester au fond de ton cartable. Tu pourras l'utiliser en dehors de l'école. Nous ne voulons pas que l'on fasse un mauvais usage d'images et de sons.

La mise en place de ces cinq lois ne supprime pas l'obligation de respecter d'autres règles du « vivre ensemble » (ponctualité, circulation dans les bâtiments aux moments autorisés, respect des espaces prévus pour certains jeux).

Nous comptons sur toi pour respecter ces lois et aider les autres à grandir dans la joie.

Eric Xhonneux,
directeur





stpieX@fve.be tel: 010/414588
www.ecolestpieX.be fax: 010/414072

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous remettre notre Projet d'établissement.

Ce document rassemble nos choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative (enseignants, P.O, surveillantes) entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'école.

Ce projet s'inscrit dans les valeurs et l'esprit du Projet Éducatif et Pédagogique de l'école saint Pie X.

Bonne lecture.

Pour le pouvoir Organisateur,
Claude Noël.

Pour l'équipe éducative,
Eric Xhonneux.

